



Adhérez au F.S.E

publié le 03/07/2026 - mis à jour le 04/07/2026

Vous avez besoin du FSE et le FSE a besoin de vous !

Descriptif :

POURQUOI et COMMENT adhérer au Foyer Socio-Éducatif

Le Foyer Socio-Éducatif est une association de type loi 1901 à but non lucratif. Son objet est d'aider au financement de projets (sorties, récompenses, achat de matériel...) et son action bénéficie à tous les élèves du collège à un moment ou à un autre.

Ses principales sources de financement sont les cotisations des familles, les photos de classe et quelques actions ponctuelles au cours de l'année du type vente de chocolats.

Comment adhérer ? 2 possibilités :

Si vous n'avez pas encore adhéré, il n'est jamais trop tard.

- Téléchargez le document d'information ci-joint qui vous donnera tous les détails et renvoyez le coupon avec votre paiement (en espèces ou par chèque à l'ordre du F.S.E du collège Léopold DUSSAIGNE - JONZAC) via votre enfant qui le remettra à son professeur principal.
- **NOUVEAU** : Encore plus simple et moins cher à partir de 3 enfants, adhérez et payez en ligne en [CLIQUANT ICI](#) ou en flashant le QR code ci-dessous :



Un grand merci pour votre soutien !

Télécharger le bulletin d'adhésion :

[bulletin_adhesion_fse](#) (PDF de 1.2 Mo)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.